

À publier immédiatement

RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA SANTÉ PUBLIQUE SUR LES MALADIES À DÉCLARATION OBLIGATOIRE

Rimouski, le 18 octobre 2022 – C’est avec fierté que le directeur de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent présente son rapport sur les maladies à déclaration obligatoire (MADO) couvrant la période de 2010 à 2021. Ce rapport témoigne d’une partie incontournable du travail effectué en protection de la santé par la Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent qui consiste en la compilation continue de données de qualité et à la prise en charge des cas déclarés par nos professionnels en santé. Le travail effectué par la santé publique permet de réduire les menaces à la santé que représentent les MADO.

Il ressort de ce rapport que près de 95 % des quelque 8000 MADO déclarées entre 2010 et 2021 étaient des maladies infectieuses. Si l’on exclut la COVID-19, la majorité était liée à des infections transmises sexuellement et par le sang, ce qui témoigne de la nécessité d’intensifier nos efforts de prévention et de dépistage. La COVID-19 s’est bien sûr démarquée par sa fréquence, ses impacts sur la santé et l’intensité du travail qu’elle a nécessité sur le terrain par le réseau de la santé et des services sociaux. Les maladies d’origine chimique rapportées depuis 2010 comptaient, elles, pour près de 5% de l’ensemble des MADO déclarées et étaient principalement liées au monoxyde de carbone. L’utilisation des appareils de chauffage au bois en hiver en est la principale cause.

Le rôle de la Direction de la santé publique au Bas-Saint-Laurent reste primordial pour protéger la santé de la population et prévenir les maladies. Ce bilan 2010-2021 montre l’étendue de certaines menaces à la santé, cela dans un contexte où de nombreux défis s’ajoutent, comme l’augmentation marquée des infections transmises sexuellement et par le sang, la fragilité des couvertures vaccinales en contexte post-crise sanitaire, l’arrivée probable de pathogènes émergents, les changements climatiques et le vieillissement de la population.

Enfin, le fardeau de certaines maladies et des crises pandémiques et climatiques affecte de manière disproportionnée certains sous-groupes d’individus, souvent déjà en situation de vulnérabilité au plan socioéconomique et sanitaire, ce qui est le cas des aînés dont le poids démographique est appelé à s’accroître ici comme ailleurs au Québec. La prise en considération de cet enjeu démographique sera donc importante dans les interventions de prévention et de contrôle des MADO au Bas-Saint-Laurent.

À propos du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent est un établissement qui a pour mission de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population bas-laurentienne en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Bas-Saint-Laurent. Avec un budget global de 1,09 G\$ (incluant les coûts en lien avec la COVID-19), le CISSS emploie quelque 9900 employés, peut compter sur 542 médecins, dentistes et pharmaciens et des centaines de bénévoles qui ont à cœur les soins et services à la population ainsi que les valeurs de l'établissement, soit la collaboration, l'humanisation, l'engagement et la responsabilisation.

– 30 –

Information :
Gilles Turmel
Conseiller aux relations médias
CISSS du Bas-Saint-Laurent
418 318-4751